



Mairie de Chaintré

Procès-Verbal Conseil Municipal du 7 mars 2024 - 19 heures

Convocation du 26 février 2024

Présents : Messieurs Jean-François COGNARD, Fabrice LAROCLETTE, Jean SIMONNET, Sébastien MAUREL, Mesdames Géraldine GRAS-COMTET, Jacqueline BOURDON, Nicole MORAT, Ophélie PAQUET, Martine FERRET, Hélène VESSOT, Isabelle BREUL

Absents excusés : Germain DESSERTINE pouvoir à Nicole MORAT, Christophe PERRATON, Fabienne LOGEROT

Le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2024 a été transmis à chacun des membres du conseil municipal.

Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil et propose la signature de la feuille d'adoption du procès-verbal et des délibérations : Le compte-rendu du 25 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Géraldine GRAS-COMTET est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour.

- **Prévisions budgétaires**

Lecture des Résultats par section 2023

Résultat de fonctionnement

	Prévisionnel Budget primitif 2023		réalisations
Dépenses	855 287	→	664 856.70 €]
Recettes	663 600.00	→	689 321.35 €]
	+ 191 687.00	→	+ 191 687.50 €]
	<small>excédent 2022</small>		
Soit un excédent de fonctionnement de + 216 152.15 € € (total des dépenses – total des recettes)			

Résultat d'investissement

	Prévisionnel Budget primitif 2023		réalisations
Dépenses	307 087.00	→	189 876.16]
Recettes	279 092.00	→	195 999.72]
	+ 27 995.00		+ 27 995.08]
	<small>excédent 2022</small>		
Soit un excédent d'investissement de + 34 118.64 €			

Résultat global 2023 : + 250 270.79 € (= excédent de fonctionnement + excédent d'investissement)

A noter, l'opération caméra n'a pas été réglée en 2023, la facture arrivera en 2024.

Prévisions Budget 2024

Le budget devrait s'équilibrer :

- en dépenses et recettes de fonctionnement à 900 707 € (855 287 € en 2023)
- en dépenses et recettes d'investissement à 905 505 € (307 087 € en 2023)
[2024 inscriptions achat terrain 400 000 € + MAM 125 000 €+ Hangar 110 000€]

Ces chiffres sont susceptibles d'être modifiés selon les devis à venir

→ A noter, Commission des Finances : Mercredi 27 mars 18 heures

- **Mandat au CDG71 pour la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance et Santé**

Le Centre de Gestion nous a informé, en date du 8 novembre dernier, de la mise en œuvre de deux nouveaux contrats collectifs destinés à couvrir les risques Prévoyance (maintien de salaire) et Santé. Aujourd'hui, le Centre de Gestion a réceptionné nos lettres d'intention.

À ce stade de la procédure, le centre de gestion a besoin de recueillir les délibérations leur donnant mandat, pour réaliser la mise en concurrence d'une convention de participation pour la couverture des risques prévoyance et santé des agents à effet au 1^{er} janvier 2025.

→ Le Conseil, après en avoir délibéré, :

- **Donne mandat au Centre de Gestion de Saône-et-Loire**, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale et pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance et du risque Santé.

- **Organisation des rythmes scolaire à l'école de Chaintré**

Comme en 2021, l'inspectrice d'académie demande aux Conseils municipaux de délibérer pour valider l'organisation du temps scolaire de leurs écoles.

Le conseil, après en avoir délibéré, valide l'organisation du temps scolaire pour l'école de Chaintré, soit la semaine de 4 jours, organisée sur les lundis, mardis, jeudis et vendredis, horaires 8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h30 et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour déposer la demande de validation pour l'école de Chaintré.

Ecole : le conseil d'école RPI du 2^{ème} trimestre a eu lieu le 12 février dernier, pas de problème particulier, il y a une bonne entente entre les écoles et les mairies.

- **ZAER**

Comme vu lors de la dernière séance, le conseil a délibéré et a arrêté le principe de proposer des zones d'accélération pour la consultation, à savoir l'énergie photovoltaïque sur toitures sur tout le périmètre de la commune et possibilité d'implanter du photovoltaïque au sol et toitures en zone des Bouchardes.

L'ensemble des habitants a été invité à participer à la concertation, un courrier en ce sens leur a été transmis fin janvier. Un seul avis reçu.

Le conseil, après en avoir délibéré, valide les résultats de la concertation et confirme les zones d'accélération des énergies renouvelables proposées lors du dernier conseil

- **Adhésion Association Le Souvenir Français Comité de Mâcon**

L'Association Le Souvenir Français a pour objet :

- 1° de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par leur engagement au service de la Nation, leurs actes héroïques ou toutes autres actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger ;
- 2° d'animer la vie commémorative en participant aux cérémonies patriotiques nationales, en participant ou en organisant des manifestations locales qui rassemblent les différentes générations autour de leur histoire ;
- 3° de transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives en leur inculquant, par la connaissance de l'histoire, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs lors d'intervention ponctuelle (école, voyage en faveur du devoir de mémoire...).

L'adhésion au comité local du Souvenir Français Comité de Mâcon entraîne ipso facto l'adhésion à l'association nationale « Le Souvenir Français », le coût de la cotisation annuelle est de 10 € par élu soit pour Chaintré 140 €

→ Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adhérer à l'association *Le Souvenir Français Comité de Mâcon*

- **Terrain Terre de Savy**

Une proposition d'achat a été transmise le 26 janvier dernier. En retour le GFA nous informe qu'il reste sur leur proposition initiale soit 70 € le mètre carré. La proposition de la commune est à 65 € → A suivre

- **Maison Assistante Maternelle**

Visite des lieux par architecte et membres de la commission bâtiment le 1^{er} février.

A ce jour, proposition de plan mais pas de chiffrage

A noter, pour l'école, la proposition de création d'un escalier extérieur.

PROJET MAM : PERSPECTIVES DE PRINCIPE



- **Hangar communal**

Présentation d'un projet de plan de hangar

Sa surface serait de 225 m², construction moellons enduit et tuiles.

Implantation vers la Cuma

- **Divers**

- Présentation du projet de massif devant l'église : Sébastien Maurel

Diaporama du projet avec présentation du plan général de plantation et palette végétal, le cout pour la réfection du massif serait d'environ 2 000 €. Les élus valident.

- Commission communale des Impôts Directs

Les élus concernés recevront une convocation, date fixée au mercredi 27 mars 17h30.

- 13 mars Parcours Santé : Manifestation technique des moyens de lutte contre le gel organisée par Vinipole Sud Bourgogne

Dédiée aux professionnels le matin et ouverte au public l'après midi

- 5 avril Salle polyvalente : Concert « Les Intern's » Année 60 organisé par Cantriaca

- Théâtre Mâcon : Jacqueline Bourdon

Le théâtre de Mâcon propose des spectacles pour les enfants. Les représentations théâtrales enfants peuvent être jouées dans les écoles, ce qui a été fait la saison dernière. A ce jour, les enseignants préfèrent aller au théâtre plutôt que le théâtre vienne à eux.

Jacqueline Bourdon indique qu'un projet de spectacle itinérant avec musiciens et acrobates se déplaçant de village en village est à l'étude pour 2025.

- Salle polyvalente :

Martine Ferret souligne le fait que la sonorisation de la salle est à revoir. Un devis sera demandé en ce sens.

- Piste cyclable : Jean Simonnet

Jean Simonnet assiste aux réunions de chantier, les travaux continuent et devraient être terminés pour juin.

Une traversée de route pour rejoindre la route des Cadots va être réalisée, la piste cyclable rejoindra la départementale par la route des Cadots.

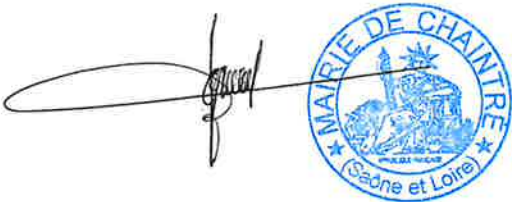
La réfection (enrobé) de la route des Cadots sera pris en charge par les communes de Chaintré et Vinzelles.

Des poteaux bois renforcés sécuriseront la piste cyclable le long de la route des Allemands.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire,

Jean-François COGNARD



Dates prochaines réunions :

Commission Communale des Impôts Directs : Mercredi 27 mars : 17 heures 30

Commission des Finances : Mercredi 27 mars 18 heures

Prochain Conseil : jeudi 11 avril 2024 à 18 heures.